

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	24	24 + 3 pouvoirs

Date de convocation
15 avril 2026
Date de publication
29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : Rui-Manuel ABRANTES, Michel AUBRY, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Anthony CARRE, Anita DANGIN, Serkan DANISKAN, Kévin DE AMARAL, Marie-José DECHANET, Simone DEVAUX, Carine ERARD, Claudine ERARD, Nadine HERRERO, Pierre Frédéric MAITRE, Carmen MONNE, Vincenzo NATELLA, Hugo PINTO, Régis RENARD, Véronique ROUSSEL, Eric SLANGEN, Virginie VAIRELLES, Denis VERGEOT, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.

Représentés : Marie-Christine JANISEK pouvoir donné à Simone DEVAUX, Emmanuel PROVIN pouvoir donné à Denis VERGEOT, Jean-Baptiste SCHREINER pouvoir donné à Evelyne BOCQUET.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 20_28042026

N°20 : BUDGET VILLE 2026
Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE

Il est présenté au conseil municipal le budget de la Ville 2026 qui est composé ainsi :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **9 045 211.76 €**.

Les principales dépenses de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- Charges à caractère général :	2 001 050.00 €
- Charges de personnel :	3 078 660.00 €
- Atténuation de produits	120 000.00 €
- Autres charges de gestion courante :	1 071 000.00 €
- Charges financières :	120 000,00 €
- Charges exceptionnelles :	10 000.00 €
- Dotations aux provisions :	11 000.00 €
- Dotations aux amortissements :	475 000,00 €
- Virement à la section d'investissement :	2 158 501.76 €

Les principales recettes de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- Atténuation de charges :	40 000,00 €
- Produits des services et du domaine :	296 000,00 €
- Impôts et taxes :	3 650 139,00 €
- Dotations :	2 337 821,00 €
- Autres produits de gestion courante :	245 000,00 €

-Produits financiers :	50.00 €
-Produits exceptionnels :	5 000.00 €
-Opérations d'ordre :	12 000.00 €
-Résultat reporté :	2 459 201.76 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à **13 478 120.40 €**.

Les dépenses de la section d'investissement sont principalement les suivantes :

- Remboursement d'emprunt :	800 000,00 €
- Dépôts et cautionnements reçus :	5 000.00 €
- Dépenses d'équipement :	5 652 001.76 €
<i>Dont</i>	
- <i>Complexe de Loisirs :</i>	2 478 963.45 €
- <i>Abords Eglise Saint-Maclou :</i>	477 000.00 €
- <i>Coulée verte :</i>	50 906.09 €
- <i>Travaux et acquisitions divers bâtiments</i>	240 000.00 €
- <i>Hôtel de Ville</i>	335 000.00 €
- <i>Travaux établissements scolaires</i>	924 000.00 €
- <i>Programme de Voirie</i>	125 000,00 €
- <i>ADAP :</i>	193 683.96 €
- <i>Autres :</i>	827 448.26 €
- Acquisitions immobilières	100 000.00 €
- Opérations d'ordre et divers :	342 000.00 €
- Reste à réaliser :	1 676 267.00 €
- Résultat reporté :	4 902 851.64 €

Les recettes de la section d'investissement sont principalement les suivantes :

- Recettes fin. (F.C.T.V.A., TA, cautions, emprunt) :	2 970 000,00 €
- Virement de la section de fonctionnement :	2 158 501.76 €
- Recettes d'équipements :	785 500.00 €
- Produits de cession :	180 000.00 €
- Dotations aux amortissements :	475 000.00 €
- Réintégration frais d'étude et d'insertion	320 000.00 €
- Opération pour compte de tiers	10 000.00 €
- Affectation de résultats	3 488 633.64 €
- Reste à réaliser :	3 090 485.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

Par 21 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (M. Abrantès, M. Vergeot, M. Provin pour à M. Vergeot, Mme Monne, Mme Roussel et M. Maitre)

- **APPROUVE** le budget ville 2026 présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



.....*Simone Derley*....., secrétaire de séance

Derley